

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 5 décembre 2022 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0325 en vue de permettre l'agrandissement d'un bâtiment institutionnel situé au 5005, rue Mousseau - 1227562007.

Ce projet de résolution ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 25 janvier 2023, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le plan ci-dessous illustre les zones visées **0404** et **0419**.



0404

0419

rue De Grosbois

rue Joffre

rue Mousseau

rue Des Ormeaux

rue De Forbin-Janson

rue Pierre-Tétrault

1227 562 007



zones visées

Le projet particulier ainsi que le plan des zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 17^E JOUR DE JANVIER 2023.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva